Le 14-06-2025

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

L’addition sera lourde pour chaque pays de l’UE, pour le budget de la France, pour chacun d’entre nous. La Commission européenne, servie avec zèle par les États membres, Macron en tête, nous fait entrer dans une économie de guerre. Traduction : le pognon pour les armes, produites en majorité par les États-Unis, au plus grand bonheur de Black Rock et ses actionnaires américains et européens !
Mais qui arrêtera le train fou qui menace d’écraser tout sur son passage ?

Petit à petit, par avancées successives, la Commission européenne (CE), c’est-à-dire la crème de l’oligarchie européenne, s’empare de la souveraineté nationale de tous les États-membres de l’Union, véritable mafia libre-échangiste néolibérale. L’UE a d'abord pris la main, via le Traité de Lisbonne, sur l’économie et s'est appropriée six « compétences exclusives », autrement dit des domaines dans lesquels des législations et des actes contraignants ne peuvent être adoptés qu’au niveau de l’Union européenne, et non par un État membre seul. Ils figurent dans l’article 3 du Traité sur le fonctionnement de l’UE (TFUE) : l’union douanière ; l’établissement de règles de concurrence pour le marché intérieur ; la politique monétaire (euro) ; la politique commune de la pêche ; la politique commerciale commune ; la conclusion d’accords internationaux.
En 1964, à l'occasion de l’arrêt Costa c./ENEL (1) rendu par la Cour de justice des communautés européennes (ancêtre de l'actuelle Cour de justice de l’UE (CJUE), l’UE mettait la main sur la justice par la « primauté du droit européen » sur les législations nationales qui stipule qu’en cas de « conflit » entre les normes nationales et les normes européennes, ce sont ces dernières qui s’appliquent. Après un lent grignotage et nombre de décisions opaques, l’UE a fini par mettre la main sur la santé via la création de la « Health Emergency Response Authority » (HERA) en 2022. (2)
En outre, l’UE dispose, depuis le Traité de Maastricht (1992), de « compétences particulières » dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) par la voix du « haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ». Puis le 13 décembre 2007, cette fonction sera instituée sous l’appellation «chef de la diplomatie européenne» par le Traité de Lisbonne. Rappelons que ce dernier à été ratifié par la forfaiture du Congrès français (Assemblée des députés et des sénateurs) le 4 février 2008. C’est cette dernière « compétence » qui nous intéresse plus particulièrement aujourd’hui car, comme dans tous les autres domaines, l’UE a fini par mettre la main sur la Défense.
Fidèle à sa stratégie : prendre son temps, parfois des décennies, pour se substituer aux Nations ; grignoter, pas à pas, la souveraineté des États et prendre des décisions opaques, la mal-nommée Union impose la volonté des élites néolibérales aux peuples de 27 États et ce, avec la complicité de leurs gouvernement serviles.

Vivent les crises pour que vive l’Union européenne !

Pour accélérer l’emprise de la pieuvre européenne, les « crises » sont une occasion en or. Et s’il n’y a pas de crise, l’UE en crée une, comme ce fut le cas lors de la pandémie du Covid-19. Aujourd’hui, bis repetita : la Russie défend les populations russophones de la Crimée et du Donbass ? Il suffit de transformer cette opération en guerre et faire croire que les troupes russes vont envahir « l’Europe », jusqu’à imaginer voir défiler les troupes russes en vainqueur prochainement sur les Champs-Élysées…
Au-delà de ces imaginaires de malades mentaux qui visent à faire peur pour convaincre les citoyens que le péril russe plane sur nos vies, les vraies raisons de cette fiction s'expliquent. L’UE prétend vouloir se protéger pour continuer de légitimer son existence et sa politique. Elle cherche donc à investir comme jamais dans la Défense, gaver le complexe militaro-industriel d’euros (et de profits).

Au nom de cette cause suprême, les peuples doivent abandonner toute revendication d'augmentation de salaire, abandonner la défense des conquis sociaux, accepter les coupes rases des dépenses budgétaires. Les Français doivent oublier le combat contre la loi scélérate de la macronie sur les retraites, se taire sur les fins de mois difficiles, faire le deuil d'accéder à un logement décent et abordable, pour soutenir Zelensky jusqu'au dernier de ses soldats… Bref, faire des « sacrifices » à la hauteur de la gravité de la situation car, selon notre président Guignol en chef, l'UE et la France seraient en danger… Et, effectivement, elle l'est ! Non parce que Poutine va envahir la Bretagne et le Poitou mais parce que la macronie, ses soutiens et ceux qui l'on reconduit au pouvoir sont toujours à l'œuvre pour accélérer la destruction du pays, des droits sociaux, de la Sécurité sociale, de l'industrie, de l'Éducation nationale, de la fonction publique, de l'industrie, etc. ! Oui, la Patrie est en danger car la perfide Union tente un énième coup de force : dessaisir les Français de leur Défense nationale et récupérer la force de dissuasion nucléaire de la France. Non pour la protection des populations mais, pour la guerre. Celle dont l'Union européenne a besoin pour poursuivre sa main-mise sur les pays et les citoyens, autrement dit liquider jusqu'au bout la souveraineté nationale et la souveraineté populaire.

La preuve : les faits / Rearm Europe, adopte le pseudo « Readiness 2030 »

Le 4 mars 2025, Ursula von der Leyen a dévoilé un plan de 800 milliards d'euros pour «réarmer l'Europe» face à une pseudo menace russe et réagir à la fin de la «protection» américaine. C'est la première fois que la Commission européenne s'empare directement des questions de Défense. Ursula von der Leyen a donné le ton en présentant un plan en cinq volets pour faire « *face à un danger clair et immédiat d'une ampleur qu'aucun d'entre nous n'a connue dans sa vie d'adulte* ».
150 milliards d'euros sous la forme de prêts aux pays de l'UE sont mis à disposition pour accélérer les cadences de production d'armement et renforcer les chaînes d'approvisionnement de besoins identifiés sur le champ de bataille ukrainien. La défense aérienne, la production de missiles, les drones et la lutte anti-drones et les systèmes d'artillerie sont considérés comme prioritaires par la Commission.
Aussi, Bruxelles souhaite assouplir les règles du Pacte de stabilité et de croissance, en excluant les dépenses militaires de la règle des 3% de déficit afin que les États membres de l'UE dépensent plus. La Commission, en effet, parie une hausse des dépenses militaires équivalente à 1,5% du PIB de chaque pays de l'UE, permettant de générer 650 milliards € d'ici 2030. Si certains pays de l'UE ont atteint le fameux seuil des 2% de PIB en dépenses militaires, notamment la Pologne qui a consacré 4,12% de son PIB à la Défense en 2024, d'autres rechignent à passer à l'acte.
L'Espagne n'a dépensé que 1,12% de son PIB dans la Défense, illustrant le fossé stratégique et les intérêts entre l'Est et l'Ouest. Les fonds de financement de l'UE pourraient être mobilisés dont celui pour le COVID où plus de 90 milliards € n'ont pas été dépensés.
Enfin, Ursula von der Leyen souhaite créer une synergie entre les investissements publics et privés. Excluant jusqu'ici, le financement des activités liées à la Défense, la Banque Européenne d'Investissement pourrait être mobilisée.
Le 6 mars 2025, les pays de l'UE ont approuvé le plan «ReArm Europe», renommé « Readiness 2030 » pour suppléer à une éventuelle défection américaine. La Pologne multiplie les achats pour son armée tandis qu'en France, la macronie souhaite un budget équivalent à 3,5% du PIB à l'horizon 2030 que Sébastien Lecornu, le ministre des Armées, a chiffré à 100 milliards d'euros.
En Allemagne, le chancelier Friedrich Merz réinvestit massivement dans la Défense en modifiant la Constitution qui limitait, jusqu'alors, l'endettement du pays. Le Danemark, impliqué dans le conflit en Ukraine mais aussi au Groenland, envisage un départ à la retraite à 70 ans pour financer son effort de Défense. Pour faire simple et court, l'UE se réarme et cela va s'accélérer. L'UE veut se transformer en puissance militaire, véritable menace pour la paix, afin d'empêcher la fin de la guerre en Ukraine et développer le conflit qu'elle souhaite en réalité avec la Russie.

Mais, suite aux démantèlements des armées nationales par les divers gouvernements de l'UE, le chemin pour se réarmer sera long pour les pays de l'UE. D'après la dernière étude du SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm) sur les exportations d'armement et les dépenses militaires dans le monde, les pays européens membres de l'OTAN ont importé 64% de leurs armements des États-Unis durant la période 2020-2024 (contre 55% entre 2015 et 2019).

BlackRock, grand bénéficiaire de « ReArm Europe » : pas de frontières pour le capital

BlackRock, le plus grand gestionnaire d'actifs étasuniens au monde, ex-employeur du chancelier allemand Friedrich Merz (de 2016 à 2020), figure parmi les actionnaires institutionnels de quelques-unes des principales entreprises d'armement de l'Union européenne (UE) : Rheinmetall (Allemagne) pour 5,06%, Dassault (France) pour 2,5%, Thales pour 1,88% (France), Safran pour plus de 6,5% (France), MBDA pour plus de 4% (France), Británica BAE Systems (BAES) pour 7,94% (Grande-Bretagne), Leonardo pour plus de 3,0% (Italie) et «l'européenne» Airbus à hauteur de 3,35%. En Espagne, 80% du secteur de la Défense sont aux mains de 5 entreprises où BlackRock apparaît : Airbus, GDELS-SBS, EXPAL, Navantia et Indra. BlackRock est aussi actionnaire des principaux concurrents américains des entreprises européennes de Défense : Boeing (3,9%), Lockheed Martin (4,9%), Raytheon Technologies (4,8%), General Dynamics (3,9%) ou Northrop Grumman (4,2%). Comme le disait Vespasien : « L'argent n'a pas d'odeur » !
Et, bien sûr, d'autres investisseurs étatsuniens, en particulier Vanguard, Fidelity, State Street et Capital Group opèrent aussi dans ces entreprises, tant aux États-Unis qu'au sein de l'UE, où ils se partagent l'actionnariat avec les États eux-mêmes…
Ces fonds d'investissement US ont infiltré une partie importante du secteur militaire « européen » et vont donc largement bénéficier des 800 milliards d'euros que l'oligarchie européenne leur offre sur un plateau. Un véritable « ruissellement » à peine masqué par le rideau de fumée lancé par la Commission européenne.

La politique continue du coup de force de la Commission européenne (CE)

Après HERA (santé) en 2022, l'UE prend donc maintenant la main sur la Défense nationale des États membres.
D'abord avec l'objectif (bidon) affiché par Ursula von Der Leyen de « se réarmer face à la Russie avec des produits européens élaborés sur son sol » ensuite, avec le mécanisme EDIRPA (European Defence Industry Reinforcement through Common Procurement Act) qui incite à l'achat conjoint de produits européens et enfin, avec le rapport sur la compétitivité de l'UE de Mario Draghi (3), qui recommande d'instaurer une préférence européenne. L'ancien gouverneur de la BCE préconise, en effet, de créer des géants par secteur et d'organiser la division du travail et la spécialisation, ainsi qu'une modification de la politique de prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour aider financièrement à renforcer le processus de production et la formation d'une dette commune (aussi appelée Eurobonds).
Le plan ReArm Europe marque ainsi une réelle prise de pouvoir de la Commission européenne sur la Défense. Comme à son habitude, l'UE avance à petits pas masqués. Rappelons-nous qu'il y a peu de temps, Ursula von der Leyen a centralisé les décisions au niveau européen notamment, lors de l'achat de vaccins pendant la pandémie de Covid-19 et dans la coordination des sanctions contre la Russie au début de la guerre en Ukraine (ce qui lui a valu le surnom de « Reine Ursula »).

Si, en théorie, la Défense reste au cœur de la souveraineté des États membres via l'article 346 du TFUE (Traité sur le Fonctionnement de l'UE) permettant aux États membres de déroger aux règles du marché intérieur et de la concurrence pour protéger leurs intérêts essentiels en matière de sécurité, l'article 122 du TFUE, quant à lui, permet au Conseil européen (4), sur proposition de la

Commission, de décider en dernier ressort « sans préjudice des autres procédures prévues par les Traités ». Les chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de l'UE étant tous des européistes convaincus, les souverainetés nationales des peuples des États membres ont d'ores et déjà disparu.
On comprend pourquoi, lors du dernier sondage IFOP, 40% des Français estiment que l'appartenance de la France à l'UE n'est pas une bonne chose pour le pays. (5)
Pour recouvrer notre souveraineté, il n'y a qu'une seule solution : sortir de l'UE, de l'euro et de l'OTAN ! Pour avancer dans cette direction un vrai référendum sur l'appartenance de la France au système de l'Union européenne démontrerait qu'il reste en France un espace démocratique possible. A condition qu'un vrai rapport de forces s'organise pour l'obtenir et ainsi ouvrir une voie vers la libération ! À vous d'agir !

Notes
1 - L'arrêt Costa contre ENEL du 15 juillet 1964 - https://fiches-droit.com/arret-costa-contre-enel
2 – Lire https://pardem.org/lunion-europeenne-pris-la-main-sur-la-sante
3 - https://commission.europa.eu/document/download/97e481fd-2dc3-412d-be4c-f152a8232961_en?filename=The%2520future%2520of%2520European%2520competitiveness%2520_%2520A%2520competitiveness%2520strategy%2520for%2520Europe.pdf
4 - Le Conseil européen est l'organe exécutif suprême de l'Union européenne, qui réunit les chefs d'État ou de gouvernement des vingt-sept États membres de l'Union.
5 - https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-leurope-20-ans-apres-le-referendum-sur-le-tce/

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire